MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 13 juillet 2023

Défilé du 14 juillet 2023 : les militaires défileront désormais avec un Bleuet de France

Pour la première fois cette année, le président de la République a décidé que l'ensemble des militaires défilant lors du traditionnel défilé du 14 juillet porteront un Bleuet de France. L'ensemble du public et plus largement la population sont également invités à arborer la petite fleur bleue nationale, symbole de la solidarité envers nos militaires tués ou blessés et leurs familles.

Décidée par le président de la République sur proposition de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, cette nouvelle doctrine s'inscrit dans une stratégie plus globale sur le Bleuet de France, destinée à le faire mieux connaitre auprès du grand public.

Depuis près de 100 ans, l'œuvre nationale du Bleuet vient en aide aux combattants d'hier et d'aujourd'hui, aux blessés de guerre, aux veuves et veufs de guerre, aux pupilles de la Nation, aux victimes de guerre et du terrorisme.

Fleur française du souvenir et de la solidarité, elle est celle qui poussait dans la boue des tranchées et qui symbolise ainsi l'espoir. En 1925, deux infirmières de l'Institution nationale des Invalides décident de créer un atelier pour les pensionnaires, militaires blessés de la Grande Guerre, où ils confectionnent des bleuets en tissu qu'ils vendent sur la voie publique.

Pour faire un don au Bleuet de France : https://don.bleuetdefrance.fr/

Plus d'informations : https://www.bleuetdefrance.fr/

Contacts media :

Cabinet de la secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

sedacm.communication.fct@intradef.gouv.fr

Centre media du ministère des Armées

media@dicod.fr
09 88 67 33 33

Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICoD
Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15